

Wilaya de Tébessa
Daira de ouenza
Commune de ouenza
Ident.fis4230020000120301018

Avis d'attribution provisoire n ... le

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n 15/247 de la connaissance de l'ensemble des soumissionnaire ayant participe a l'avis d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales paru dans les quotidiens l'expression LE 19/03/2026 ET el masaa le 19/03/2026 relatif au projet
**AMENAGEMENT DES VOIRIES A PARTI DE LA SIEGE DE LA COMMUNE JUSQU AU ROND-POINT A COTE DU
SIEGE DE LA DAIRA – COMMUNE D'EL OUENZA**

En suite à la réunion du comite de jugement des offres tenu le 06/04/2026 l'opération ceufs et attribuée provisoirement comme l'indique le tableau ci-dessous :

N°	Le nom de l'institution à laquelle L'opération est attribué	note de qualification offre technique note minimale 80/60	Montant en ttc (après rectification)	Délai de réat	OBS
01	Entreprise des grands travaux publics et de h 'hydraulique/ menzer abderrahim	Qualifié techniquement	80.250.263.24 da	04 mois	L'offre économique la plus avantageuse

Les soumissionnaires contestant ce résultat peuvent introduire un recours auprès de M. le président de la commission des marchés publics de la commune de Ouenza dans un délais maximum de dix (10) jours a partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.et ce conformément à l'article 82 du décret suscité .

Les autres soumissionnaires ceux d'entre eux .qui sont intéressé sont invités a se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis .

A prendre connaissances des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Et ce conformément.

Le : P/A/P.C Ouenza